



Fédération Française de Ski

www.ffs.fr - contact@ffs.fr

DESTINATAIRES :

- . Les Comités Régionaux
- . Les Responsables Régionaux Formation des Cadres
- . Les Membres de la Commission Nationale Formation des Cadres

N/Réf : JMV/PL

Annecy, le 12 septembre 2017

OBJET : FORMATION INITIALE et FORMATION CONTINUE DES FORMATEURS

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine formation initiale des « Formateurs des Cadres FFS », **disciplines ALPIN, SNOWBOARD, TELEMAR** se déroulera :

**Du Dimanche 29 octobre 2017 à partir de 8H30
au Lundi 30 octobre 2017 – jusqu'à 16H30**

à l'Hôtel MERCURE aux DEUX ALPES

1 Promenade des écrans – Le Village – 38860 LES DEUX ALPES

Tel: 04.76.79.29.29

Fax: 04.76.79.25.21

Nous vous rappelons que ce stage permet l'harmonisation des contenus des formations fédérales dans tous les comités régionaux.

Ce stage a vocation également à partager les expériences des formations vécues par les formateurs. Il ne remet en aucun cas en question les compétences d'enseignement des formateurs. Il est toutefois obligatoire d'y participer pour valider l'agrément des formateurs, quelle que soit votre formation initiale (BEES, DE, Moniteur Fédéral).

Ordre du jour : La démarche pédagogique et technique des formations fédérales.

Les deux matinées seront consacrées à des ateliers pratiques sur le terrain et les après-midi aux fondements théoriques de la démarche pédagogique ainsi qu'aux contenus de formation.

Lors de ce week-end sera organisée également une formation continue spécifique « Formateurs ». **Celle-ci se déroulera sur un seul jour : le dimanche 29 octobre.**

Tout formateur se doit d'effectuer une journée de formation continue tous les trois ans pour attester de la validité de ce titre.

La Commission Nationale Formation des Cadres Bénévoles prendra en charge les frais d'hébergement, encadrement, forfaits, repas et location d'une salle **jusqu'à 3 formateurs par comité** (formateurs de Niveau National qui encadreront des MF1 et MF2 demain) et ceux de ce même niveau pour la formation continue.

Les formateurs de Niveau Club ou Niveau Comité devront être pris en compte financièrement par les structures correspondantes.

Le niveau d'intervention est validé à l'issue du stage par la DTN et le responsable régional dont dépend le formateur.

Rappel : *La commission nationale formation des cadres budgète une somme importante pour couvrir les frais de formation des formateurs nationaux.*

C'est pourquoi le besoin de formation initiale pour tout formateur national supplémentaire doit être justifié.

La commission nationale formation des cadres se réserve le droit de refacturer le coût de la formation initiale d'un formateur national qui n'aurait aucune action fédérale la saison suivante.

ATTENTION : Seuls les formateurs ayant participé à un stage similaire pourront encadrer une formation fédérale. Aussi, une formation fédérale encadrée par une personne non habilitée engendrera la nullité de la certification des stagiaires présents à cette formation.

Toute inscription doit transiter et être validée par le comité régional.

Pensez à apporter le matériel spécifique à votre discipline.

Merci de diffuser cette information le plus largement possible.

Pour toutes demandes d'information sur les contenus pédagogiques de ce stage, merci de vous adresser à **Nicolas COULMY** : ncoulmy@ffs.fr

Bien cordialement,

Le Président de la Commission Nationale
Formation des Cadres

Jean-Marc VILLEMIN